

Sauf conditions particulières qui pourraient y déroger et qui doivent être reprises dans nos offres, nos conditions de vente s'établissent comme suit :

1. Domaine d'application

Les conditions générales de vente détaillées ci-dessous (ci-après désignées les " Conditions Générales "), régissent les relations contractuelles entre tout client et la société METERBUY, société privée à responsabilité limitée, dont le siège est situé rue du Grand Fond, numéro 4, à B-4141 Louveigné (Belgique) inscrite sous le numéro d'entreprise 0809.524.683 (ci-après désignée "METERBUY"). Ces conditions générales de vente sont les seules applicables et remplacent toutes autres conditions, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. Meterbuy peut être ponctuellement amené à modifier certaines des dispositions de ses conditions générales, aussi il est nécessaire que celles-ci soient relues avant chaque commande. Toute commande du Client implique une acceptation tacite et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Pour les utilisateurs du site Internet de Meterbuy, l'acceptation par tout client des présentes conditions générales de ventes de Meterbuy est matérialisée en cochant volontairement la case attestant que les conditions générales de ventes ont été bien lues et approuvées.

Toute clause accompagnant une commande du Client ou tout autre document tel que les conditions générales d'achat du Client, qui serait en opposition ou qui ajouterait un élément nouveau aux présentes Conditions Générales, ne sera pas admise par Meterbuy si elle n'a pas fait l'objet d'un accord explicite au préalable.

2. Tarif et remises

Meterbuy se réserve le droit de modifier ses tarifs à la date de son choix dans le respect des usages et réglementations en vigueur. Pour l'Union européenne, les prix apparaissent sur le site soit en euros, soit dans la monnaie locale. Dans certains cas pour les produits approvisionnés dans une devise différente de l'euro et subissant une variation du cours de celle-ci supérieure à 3%, cette variation pourra être répercutée le jour de la facturation.

Les remises éventuelles mentionnées sur le site Meterbuy.com peuvent être variables tout au long de la vie du produit, la remise éventuelle retenue est celle déterminée au jour de la commande du produit.

3. Conditions de paiement

Sauf conditions spéciales devant faire l'objet d'un accord écrit, les conditions de règlement de Meterbuy sont les suivantes :

- Paiement à la commande par carte bancaire
- Paiement à la commande par virement
- Paiement à 30 jours date de facture, soumis à conditions et sous réserve de l'accord préalable du service financier

4. Disponibilité des produits

Nos produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Les indications sur la disponibilité des produits proviennent de nos fournisseurs et vous sont fournies au moment de la passation de votre commande. Toute erreur ou modification exceptionnelle est indépendante de notre volonté et ne peut engager notre responsabilité. En cas d'indisponibilité de produit après la passation de votre commande, nous vous en informerons par courriel dans les meilleurs délais et vous pourrez alors, si vous le souhaitez, annuler votre commande dans la limite où ce retard est supérieur à 15 jours ouvrés.

5. Expédition – Livraison – Frais de livraison

Sauf accord spécifique avec le Client, Meterbuy choisit le mode d'expédition des produits. Ceux-ci voyagent aux risques et périls du destinataire. La facture sera majorée d'une participation aux frais administratifs et de préparation des colis pour un montant repris dans

l'offre faite ou en cas de commande sur le site Internet, dans les conditions d'expédition reprises sur le site Meterbuy le jour de la commande.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et informatif ; ils dépendent notamment de la disponibilité de nos fournisseurs et des transporteurs. Meterbuy s'efforce de respecter les délais de livraison indiqués en fonction du délai logistique de référence dans la profession. Même en cas d'acceptation écrite de délais fermes, Meterbuy est déchargée de plein droit de tout engagement relatif aux délais dans les cas suivants : aléas techniques, défaillance des fournisseurs de Meterbuy, rupture de stock, défaillance du transporteur, force majeure, cas fortuit, inexactitude ou défaut de renseignement à fournir par le Client, délai différé à la demande du Client, absence de règlement ou règlement incomplet, retards liés aux formalités douanières.

Le Client devra, dès réception, s'assurer du bon état des colis et faire les réserves d'usage auprès du transporteur. Attention, les mentions « sous réserve de contrôle » ou « sous réserve de déballage » n'ont aucune valeur légale auprès des transporteurs ou assureurs. Le Client est dans l'obligation d'apporter la preuve de tout manquant ou casse.

6. Réclamations

La réception de la marchandise éteint toute réclamation de la part de l'acheteur, sauf réserves expresses formulées par lettre recommandée dans les 10 jours de la réception constatée par la décharge donnée au transporteur. Un exemplaire de la facture devra être joint à la réclamation du Client.

Toute réclamation portant sur la qualité d'un produit devra être accompagnée d'un spécimen de l'article comportant le défaut signalé, et dans la mesure où il est nécessaire de prouver les faits, d'un échantillon du même produit dans son emballage d'origine portant les références utiles pour l'identification. Aucune réclamation ne sera admise si les conditions ci-dessus indiquées ne sont pas respectées.

7. Retours

7.1 Acheteur agissant à des fins professionnelles

Les produits ne pourront être retournés qu'après accord préalable et écrit de Meterbuy.

7.2 Acheteur agissant à des fins non professionnelles

Le consommateur a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce à l'achat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 7 jours ouvrables à dater du lendemain du jour de la livraison du produit ou de la conclusion du contrat de service.

7.3 Dispositions générales

Pour tout retour de colis, vous devez nous les retourner par la Poste ou autre transporteur. Les frais d'envoi du ou des article(s) sont à la charge du client. Toutefois, si la garantie de conformité est applicable aux produits retournés, tous les frais liés à ce retour seront remboursés au Client. Aucun colis ne pourra être réceptionné au siège de Meterbuy.

8. Garanties et services après-vente

8.1 Acheteur agissant à des fins professionnelles

Toute dénonciation d'un vice caché des produits livrés devra être notifiée à Meterbuy dans les quinze jours de la découverte de ces vices par le Client ou à partir du moment où il aurait pu raisonnablement les découvrir.

Durant une période de un an à partir de la livraison des produits, la garantie du vendeur se limite exclusivement, soit à la réparation ou au remplacement des produits défectueux, soit à la restitution ou réduction du prix facturé, sans autre dédommagement. En outre, la responsabilité de Meterbuy est exclue en cas de dommage causé conjointement par un défaut des produits livrés et par la faute de la victime ou d'une personne

MeterBuy sprl
Rue du Grand Fond, 4
B 4141 Louveigné
Belgique

Tél: +32 (0)4 277 90 81
Fax: +32 (0)4 277 90 87
GSM: +32 (0) 484 117 037
Courriel: info@meterbuy.com

www.meterbuy.com
IBAN: 751-2040168-07
BIC: AXABBE22
N° TVA BE 0809.524.683

dont la victime est responsable. La garantie expire après cette période d'un an.

8.2 Acheteur agissant à des fins non professionnelles

L'acheteur a des droits légaux au titre de la loi du 1er septembre 2004 régissant la vente des biens de consommation, lesquels ne sont pas affectés par la présente garantie. Le présent article vaut garantie au sens de l'article 1649 quater § 3 du Code civil.

8.3 Dispositions générales

Les produits retournés devront l'être en parfait état, et soigneusement emballés dans leur conditionnement d'origine, sans aucune modification de leurs références ou de leurs numéros de série ; ils devront conserver leur étiquette intacte, de même que leurs cachets ou marques permettant la revente de ces produits. En cas de retour non préalablement agréé ou non conforme, la marchandise sera systématiquement retournée aux frais du Client.

Les garanties des produits commercialisés par Meterbuy ne couvrent pas :

- le remplacement des consommables (batteries, fusibles...)
- l'utilisation anormale ou non conforme des produits. Nous vous invitons à cet égard à consulter attentivement la notice d'emploi fournie avec les produits,
- les pannes liées aux accessoires (câbles d'alimentation...)
- les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention d'un réparateur non agréé par Meterbuy
- les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné,
- les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

La garantie ne s'applique pas également à la réparation de dommages résultant d'une cause externe à l'appareil (par exemple dus à un accident, un choc, à la foudre, à une fluctuation de courant...), ou d'une faute du client résultant par exemple d'un emploi ou d'une installation non conformes aux spécifications du constructeur, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil, d'une utilisation à caractère commercial ou collectif, de l'utilisation de périphériques, d'accessoires ou de consommables inadaptés.

Quel que soit le problème concernant votre article, il faut impérativement joindre avec l'appareil défectueux une copie de la facture, le bon de garantie de celui-ci (présent dans la boîte) et le bon de retour. Meterbuy s'engage ensuite à prendre en charge les réparations éventuelles auprès des fournisseurs. Dans tous les cas, Meterbuy ne saurait être tenue responsable en cas de refus du constructeur d'appliquer sa garantie.

Des frais administratifs et/ou d'établissement de devis pourront être demandés par le constructeur en cas de refus de réparation sous garantie. En cas d'accord du devis, un virement à l'ordre de Meterbuy et correspondant au montant du devis sera à nous faire parvenir.

9. Marques de fabrique

Les marques distribuées par Meterbuy sont protégées par les lois en vigueur et les conventions internationales. En conséquence, ni les Clients, ni les tiers en général ne peuvent utiliser les marques de fabrique sans accord préalable et écrit de celles-ci ; il est bien entendu que l'acceptation des présentes Conditions Générales ne comporte aucunement une telle autorisation.

10. Limite de responsabilité

Aucune responsabilité ne sera acceptée pour perte ou dommages, directs ou indirects, quelle qu'en soit la cause. En aucun cas, le Client ne saurait prétendre, à quelque titre que ce soit, opérer une quelconque retenue sur le montant des factures correspondant à une livraison incomplète ou

portant sur des produits défectueux.

11. Réserve de propriété

Le transfert de propriété des marchandises livrées au Client n'interviendra qu'après paiement intégral du prix en principal et accessoire ou l'encaissement des traites acceptées ou d'autres titres émis aux fins de règlement du prix, même en cas d'octroi de délais de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans les conditions générales d'achat, est réputée non écrite. Le Client s'engage, pour le cas d'une procédure de redressement judiciaire affectant son entreprise, à participer activement à l'établissement d'un inventaire des marchandises se trouvant dans ses stocks et dont Meterbuy revendique la propriété. À défaut, Meterbuy a la faculté de faire constater l'inventaire par huissier de justice aux frais du Client. Meterbuy pourra interdire au Client de procéder à la revente, la transformation ou l'incorporation des marchandises en cas de retard de paiement. Pour garantir les paiements non encore effectués et notamment le solde du compte du Client dans les écritures de Meterbuy, il est expressément stipulé que les droits relatifs aux marchandises livrées, mais impayées se reporteront sur les marchandises identiques en provenance de Meterbuy en stock chez le Client, sans qu'il soit besoin d'imputer les paiements sur une vente ou livraison déterminée. À compter de la livraison, le Client est constitué dépositaire et gardien des dites marchandises.

12 – Responsabilité

Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité totale et cumulée de Meterbuy, quelle qu'en soit la cause, est limitée au montant payé par le Client à Meterbuy au titre de la commande concernée. En aucun cas, n'ouvriront droit à réparation de la part de Meterbuy les préjudices indirects ou immatériels ou moraux, à savoir notamment les préjudices financiers ou commerciaux tels que perte de bénéfice, perte de commande, perte d'exploitation, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image, interruption de service, ainsi que les préjudices de même nature résultant d'une action en réclamation dirigée contre Meterbuy par le Client du fait des dommages subis par un tiers.

13. Clause résolutoire de vente

En cas de non-paiement d'une livraison à son échéance, la vente sera résolue de plein droit huit jours après une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, Meterbuy revendiquera alors les marchandises considérées qui devront lui être restituées elles-mêmes ou leur équivalent, sans délai, aux frais et risques du Client, le tout sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels.

14. Pénalité de retard

En cas de non-paiement à l'échéance, le Client sera redevable à Meterbuy, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts d'un montant suivant :

- de 10 % pour un Client n'agissant pas à des fins professionnelles. Clause de réciprocité : en cas de retard de livraison ou de mauvaise exécution des obligations de Meterbuy, le Client pourra prétendre aux prescrits de cet article.
- pour un Client agissant à des fins professionnelles : le taux mentionné à l'article 5 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.

Toute facture impayée à la date d'échéance entraînera une pénalité, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 15 % de la somme de la facture avec un minimum de 50,-€.

En cas de recouvrement judiciaire de toute facture, l'acheteur sera, en outre, redevable des frais raisonnables de recouvrement tels que les frais d'avocat et les frais internes de gestion qui dépasseraient le montant de l'indemnité forfaitaire.

MeterBuy sprl
Rue du Grand Fond, 4
B 4141 Louveigné
Belgique

Tél: +32 (0)4 277 90 81
Fax: +32 (0)4 277 90 87
GSM: +32 (0) 484 117 037
Courriel: info@meterbuy.com

www.meterbuy.com
IBAN: 751-2040168-07
BIC: AXABBE22
N° TVA BE 0809.524.683

En cas de non-respect par l'acheteur d'une seule échéance de paiement, et ce pour quelque raison que ce soit, l'ensemble des règlements ultérieurs s'effectuera à la passation de la commande. En outre, Meterbuy se réserve le droit de suspendre l'exécution des autres commandes en cours jusqu'au complet règlement des montants dus.

15. Déchéance du terme

Le défaut de paiement d'une somme à l'échéance convenue entraînera l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues par le Client et non échues telles que décrites dans l'article 13.

16. Loi applicable – Attribution de juridiction

En cas d'échec du règlement amiable, tous litiges pouvant survenir entre Meterbuy et ses Clients seront de la compétence exclusive des tribunaux de Liège et la loi applicable sera la loi belge.

17. Conditions permettant de bénéficier d'un paiement hors taxe

Si l'entreprise du Client est établie dans un pays de l'Union européenne et si vous fournissez à Meterbuy un numéro de TVA intracommunautaire valide délivré par le pays de l'Union européenne dans lequel votre entreprise est établie, Meterbuy ne vous fera pas payer la TVA sur le montant de votre commande.

Ce numéro de TVA intracommunautaire valide est délivré par les autorités fiscales compétentes et vous devez prendre connaissance et accepter les conditions visées ci-dessous :

- vous déclarez et garanzissez que le numéro de TVA intracommunautaire que vous fournissez à Meterbuy correspond à votre entreprise et que cette entreprise est établie

dans un pays de l'Union Européenne ;

- vous déclarez et garanzissez que l'ensemble des transactions passées sur votre compte sera effectué par votre entreprise avec le numéro de TVA intracommunautaire que vous avez fourni à Meterbuy ;
- vous déclarez et garanzissez que le numéro de TVA intracommunautaire ainsi que l'ensemble des autres informations que vous nous fournissez sont à jour, exacts et précis et que vous nous informerez immédiatement de tout changement ou mise à jour concernant ces informations ;
- Meterbuy se réserve le droit de demander des informations supplémentaires et de demander confirmation sur la validité des informations concernant votre compte (notamment votre numéro de TVA intracommunautaire) auprès de vous ou auprès de toute autorité compétente comme la loi l'y autorise. Vous autorisez expressément Meterbuy à recueillir et à obtenir ces informations de la part des autorités compétentes. En outre, vous acceptez de fournir à Meterbuy toute information sur votre compte à la première demande de Meterbuy ;
- Meterbuy procédera à l'annulation de la commande dans le cas où le numéro de TVA fourni s'avèrerait non valide ou dans le cas où les pièces justificatives de l'exonération ne seraient pas fournies ;
- REMARQUE : en règle générale, une fois votre numéro d'immatriculation TVA soumis, la TVA ne sera pas appliquée à vos frais de vente. Toute information inexacte fournie dans le but de se soustraire à la TVA peut entraîner des amendes civiles et des poursuites pénales.